



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 05 janvier 2023

SYNTHESE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

émises lors de la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Vendennes-sur-Arroux

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement, le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Vendennes-sur-Arroux a été soumis à la procédure de consultation du public du 1^{er} au 22 décembre 2022 inclus, dans les conditions suivantes :

- publication sur le site internet de l'État du projet d'arrêté susvisé accompagné d'une note de présentation,
- recueil des observations, au plus tard le 22 décembre 2022, soit par courrier adressé à la DDT, soit par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Cette consultation n'a mobilisé aucune contribution. Le projet d'arrêté n'a donc pas été modifié suite à la consultation du public.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY